

Délibération DEL-CC-2023-050

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (62) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (7) : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Pascale FERCHAUD À Yannick CHARRIER, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Catherine GONNORD À André GUILLERMIC, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (13) : Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Pascale FERCHAUD, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

Date de convocation : 15-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BILHEU

FINANCES

Budget Annexe Régie à autonomie financière Collecte et traitement des Déchets (SPA) : Vote du Budget Primitif 2023

Annexe : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget Primitif 2023

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant l'annexe jointe.

Il s'agit de voter le Budget Primitif du budget annexe Collecte et Traitement des Déchets, tel que présenté en annexe. C'est un budget doté d'une régie à autonomie financière et non assujetti à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2023 du budget annexe Régie à autonomie financière « Collecte et Traitement des Déchets », avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément au compte des gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 12 319 497,89 € ;**

Section de fonctionnement	9 806 498,54 €
Section d'investissement	2 512 999,35 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Collecte et Traitement des Déchets » conformément à la nomenclature M 14 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;**
- **adopter cette délibération ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **24 MARS 2023**

Notifié ou publié le **24 MARS 2023**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 806 498,54	9 694 830,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 111 668,54
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 806 498,54	9 806 498,54

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 913 680,57	2 468 269,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	346 897,27	44 730,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 252 421,51	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 512 999,35	2 512 999,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	12 319 497,89	12 319 497,89
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 725 120,00	0,00	7 274 530,00	7 274 530,00	7 274 530,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 391 000,00	0,00	1 450 732,00	1 450 732,00	1 450 732,00
014	Atténuations de produits	12 300,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	49 100,00	0,00	53 200,00	53 200,00	53 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 177 520,00	0,00	8 780 462,00	8 780 462,00	8 780 462,00
66	Charges financières	51 100,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	210 886,00	0,00	212 636,00	212 636,00	212 636,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 750,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
022	Dépenses imprévues	20 061,42		23 635,54	23 635,54	23 635,54
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 461 317,42	0,00	9 101 433,54	9 101 433,54	9 101 433,54
023	Virement à la section d'investissement (5)	175 264,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	721 133,06		705 065,00	705 065,00	705 065,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		896 397,06		705 065,00	705 065,00	705 065,00
TOTAL		9 357 714,48	0,00	9 806 498,54	9 806 498,54	9 806 498,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 806 498,54
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 197 600,00	0,00	999 624,00	999 624,00	999 624,00
73	Impôts et taxes	5 732 724,00	0,00	7 242 176,00	7 242 176,00	7 242 176,00
74	Dotations et participations	1 075 400,00	0,00	1 007 000,00	1 007 000,00	1 007 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		8 012 224,00	0,00	9 248 800,00	9 248 800,00	9 248 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	70 824,06	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 083 048,06	0,00	9 248 800,00	9 248 800,00	9 248 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	379 809,00		446 030,00	446 030,00	446 030,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		379 809,00		446 030,00	446 030,00	446 030,00
TOTAL		8 462 857,06	0,00	9 694 830,00	9 694 830,00	9 694 830,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	111 668,54
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 806 498,54
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	259 035,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 012 653,21	346 897,27	987 231,70	987 231,70	1 334 128,97
	Total des dépenses d'équipement	1 012 653,21	346 897,27	987 231,70	987 231,70	1 334 128,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	485 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 000,00		15 418,87	15 418,87	15 418,87
	Total des dépenses financières	509 000,00	0,00	480 418,87	480 418,87	480 418,87
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 521 653,21	346 897,27	1 467 650,57	1 467 650,57	1 814 547,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	379 809,00		446 030,00	446 030,00	446 030,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	379 809,00		446 030,00	446 030,00	446 030,00
	TOTAL	1 901 462,21	346 897,27	1 913 680,57	1 913 680,57	2 260 577,84

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	252 421,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 512 999,35
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	853 333,00	44 730,00	293 200,00	293 200,00	337 930,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	395 936,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 249 269,00	44 730,00	1 143 200,00	1 143 200,00	1 187 930,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	226 749,24	0,00	45 415,57	45 415,57	45 415,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	125 776,61	0,00	554 588,78	554 588,78	554 588,78
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 575,94	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes financières	358 101,79	0,00	620 004,35	620 004,35	620 004,35
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 607 370,79	44 730,00	1 763 204,35	1 763 204,35	1 807 934,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	175 264,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	721 133,06		705 065,00	705 065,00	705 065,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	896 397,06		705 065,00	705 065,00	705 065,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 503 767,85	44 730,00	2 468 269,35	2 468 269,35	2 512 999,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
--	--	--	--	--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 512 999,35
---	--	--	--	--	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)		259 035,00
--	--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

Liste des opérations votées au Budget Primitif 2023

Opération		Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00010203	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS	328 935,59 €	221 025,00 €	549 960,59 €
00020	PREVENTION COMMUNICATION	11 240,00 €	35 706,70 €	46 946,70 €
00040	DECHETTERIES	6 721,68 €	180 500,00 €	187 221,68 €
00140	PLATEFORME CYCLE VEGETAL DECH CERIZAY	- €	550 000,00 €	550 000,00 €
	Opérations d'investissement	346 897,27 €	987 231,70 €	1 334 128,97 €